



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL dans le secteur santé. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau du secteur et de la branche professionnelle.



**SOLDE POSITIF
DE SALARIÉS**

Le solde de salariés est positif et proche de celui du secteur.

Le turnover est relativement faible au regard du secteur santé, démontrant une stabilité des salariés dans la branche.

Effectifs entrés ou sortis au cours de l'année 2012

Effectif en début d'année	71 388	261 472
Salariés entrés dans l'année	9 715	46 652
Salariés sortis dans l'année	8 414	42 322
Salariés entrés et sortis dans l'année	2 888	14 119
Taux d'entrée	13,6 %	17,8 %
Taux de sortie	11,8 %	16,2 %
Solde 2012	1,8 %	1,7 %
Turnover annuel	12,7 %	17,0 %

Sources : DADS 2012 – Traitement Ithaque

Taux d'entrées = $\frac{\text{Nombre d'entrées 2012}}{\text{Effectif début d'année}}$

Taux de sortie = $\frac{\text{Nombre de sorties 2012}}{\text{Effectif début d'année}}$

Turnover annuel = $\frac{(\text{Nombre d'entrées} + \text{Nombre de sorties})/2}{\text{Effectif début année 2012}}$



Mesure du nombre de salariés qui, chaque année entrent ou sortent du secteur.

- Les entrées = salariés entrés dans la branche en cours d'année

- Les sorties = salariés sortis de la branche en cours de l'année

Chaque salarié n'est compté qu'une seule fois, quel que soit le nombre de contrats qu'il a pu avoir dans des entreprises de la même branche dans l'année (salariés à contrats multiples ou multi-employeurs).

Les ratios (taux d'entrée, taux de sortie, turnover) sont calculés, comme il est d'usage, sur la base des effectifs présents au 1^{er} janvier et non sur les effectifs totaux tels qu'utilisés pour les autres indicateurs de ce document.



SURREPRÉSENTATION DES CDD

Les cabinets dentaires recrutent à parts égales leurs salariés en CDD et en CDI. Cependant, le recours au CDD est important car les salariés concernés sont nettement surreprésentés au regard de la population totale 49 % contre 10 %.

MAJORITÉ DE RECRUTEMENT DE SALARIÉS DE MOINS DE 35 ANS

Les entrants sont logiquement beaucoup plus nombreux chez les jeunes que dans les autres tranches d'âge. Près de six entrants sur dix ont moins de 35 ans. Cependant, la proportion de plus de 35 ans est importante, ce qui est le signe d'entrées importantes en cours de carrière.

RECRUTEMENTS IMPORTANTS D'EMPLOYÉS

Le profil des entrants par catégorie sociale diffère de celui de la population de la branche. En effet, le recrutement des employés est privilégié par rapport aux autres catégories sociales, ceux-ci sont surreprésentés au regard de leur poids dans la population totale (70 %).



SOLDE ANNUEL DES EFFECTIFS POSITIF

Toutes les régions affichent un solde annuel des effectifs positif. Il dépasse la centaine de salariés dans quatre régions : Aquitaine, Limousin, Ile-de-France, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées et Provence-Alpes- Côte d'Azur.

Profil des entrants

Répartition des entrants par branche professionnelle et type de contrat

Branche professionnelle	CDI	CDD	Apprentissage	Autre	Total
	49 %	49 %	0 %	2 %	100 %
	47 %	45 %	6 %	1 %	100 %

Répartition des entrants par tranches d'âge

Branche professionnelle	< 35 ans	35-50 ans	50 ans et +	Total
	54 %	36 %	10 %	100 %
	64 %	28 %	8 %	100 %

Répartition des entrants catégorie sociale

Catégorie sociale		
Cadres	3 %	19 %
Professions intermédiaires	15 %	28 %
Employés	73 %	45 %
Ouvriers	8 %	7 %

Mobilité annuelle par région

Solde annuel = effectifs entrants – effectifs sortants

Région		
Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine	94	-111
Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes	161	677
Auvergne, Rhône-Alpes	94	488
Bourgogne, Franche Comté	45	95
Bretagne	83	273
Centre	23	86
Corse	7	-62
DOM	49	134
Île-de-France	295	1 148
Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées	180	650
Nord-Pas-de-Calais, Picardie	97	398
Normandie	33	-206
Pays de la Loire	21	298
Provence-Alpes-Côte d'Azur	119	462
Total	1 301	4 330

Source : DADS 2012